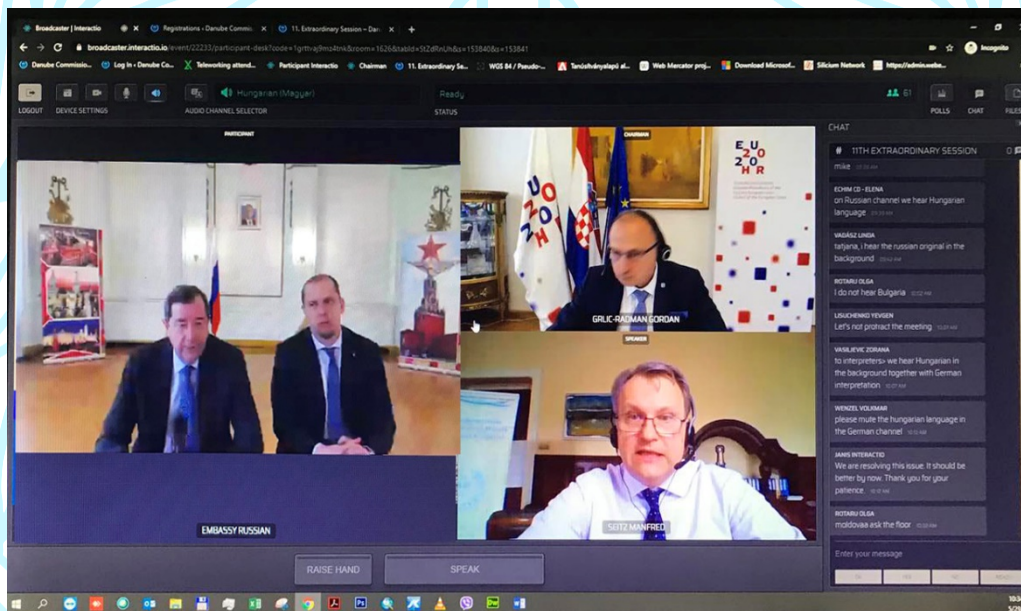


COMMUNIQUE A LA PRESSE

Suite à l'ajournement de la Quatre-vingt-quatorzième session planifiée précédemment pour le 9 juin 2020 en raison de la pandémie de coronavirus *COVID-19*, la Commission du Danube (CD) a tenu sa XI^e Session extraordinaire le 29 mai 2020 en régime en ligne en assurant de ce manière la participation aux travaux de la session des délégations de tous les onze Etats membres de la Commission du Danube dans les conditions de la restriction de l'entrée de ressortissants étrangers et de leur déplacement sur le territoire de la Hongrie.

La session s'est déroulée sous la présidence du Représentant de la République de Croatie à la Commission du Danube, le Ministre des affaires étrangères et européennes de la République de Croatie, Son Excellence M. Gordan Grlić Radman (Président de la CD).



La session a examiné des questions urgentes : l'éventualité de la prolongation du mandat de la direction de la Commission, élue pour une période de trois ans lors de la Quatre-vingt-huitième session de la Commission du Danube le 9 juin 2017, ainsi que l'adoption du Plan de travail de la CD jusqu'à la fin de l'année en cours, vu l'absence du calendrier de la tenue des réunions et des séances à partir du second semestre de 2020.

Au cours de la XI^e Session extraordinaire, les Représentants des Etats membres ont adopté une Décision concernant la prolongation du mandat de M. le Ministre Gordan Grlić Radman au poste de Président de la Commission du Danube, de M. le Ministre Oleg Țulea au poste de Vice-président de la Commission du Danube et de Mme l'Ambassadeur Elisabeth Ellison-Kramer au poste de Secrétaire de la Commission du Danube depuis le 9 juin 2020 jusqu'à la fin de l'année en cours (CD/SES-XI Extr./5) et une Décision concernant le Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 10 juin 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 (CD/SES-XI Extr./8).

La prochaine Quatre-vingt-quatorzième session de la CD aura lieu le 11 décembre 2020.